

Syndicat Mixte du SCoT du Pays Basque et du Seignanx

19 rue Jean Molinié- 64100 BAYONNE- Tél : 05.59.74.02.57

BUREAU SYNDICAL DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023

Extrait du registre des décisions du Bureau

| | Territoires | Présents | Excusés | Procuration à | |
|---|-------------------|-----------------------------------|----------------------|---------------|--|
| Communauté d' Agglomération Pays Basque | Côte Basque Adour | BERARD Marc | DE PAREDES Xavier | | |
| | | CASCINO Maud | LACASSAGNE Alain | BERARD Marc | |
| | Sud Pays Basque | DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine | | | |
| | | GOYHETCHE Ramuntxo | | | |
| | | MAUROU Hervé | | | |
| | Errobi | CARRERE Bruno | | | |
| | | LABEGUERIE Marc | | | |
| | Nive-Adour | CIER Vianney | HARGUINDEGUY Jérôme | CIER Vianney | |
| | Pays de Hasparren | GASTAMBIDE Arño | | | |
| | | HARAN Gilles | | | |
| | Amikuze | ETCHEBER Peio | | | |
| | Garazi-Baïgorry | OÇAFRAIN Jean-Marc | COSCARAT Jean-Michel | | |
| | Soule Xiberoa | ELGART Xabi | | | |
| | | IRIART Jean-Pierre | | | |
| Iholdy-Ostibarre | GOYTY Xalbat | | | | |
| | LARRALDE André | | | | |
| Pays de Bidache | AIME Thierry | NOBLIA Félix | | | |
| C.de communes du Seignanx | DUFAU Isabelle | | | | |
| | PEYNOCHE Gilles | | | | |

Date d'envoi de la convocation : 08/09/2023

Membres du Bureau en exercice : 24 (et 1 vacant)

Membres du Bureau présents : 19

Membres du Bureau ayant pris part au vote (y compris procurations) : 21

Le Bureau syndical s'est réuni à Itxassou (Salle Sanoki), le 14 septembre 2023 à 18h30, sur invitation du Président, Marc BERARD, en date du 8 septembre 2023.

Président de séance : Marc BERARD

Secrétaire de séance : André LARRALDE

Décision n°2023-24– Avis sur le projet de de mise en compatibilité du PLU de Bayonne en vue de l’implantation d’un centre médical avenue du 14 avril

Le Syndicat Mixte du SCoT a été sollicité par la CAPB en tant que Personne Publique Associée (PPA), sur la mise en compatibilité du PLU de Bayonne.

L’examen des procédures d’urbanisme en cours et l’exercice du rôle de PPA constitue pour le Syndicat un moyen important de s’assurer que chaque projet contribue effectivement à la mise en œuvre des orientations du SCoT en vigueur ; c’est également l’occasion d’y intégrer les réflexions du SCoT Pays Basque & Seignanx en cours d’élaboration.

Le Bureau syndical a pris connaissance avec intérêt du projet de mise en compatibilité visant l’implantation d’un centre médical avenue du 14 avril. Cette procédure fera l’objet d’un examen conjoint le 26 septembre 2023. La présente délibération pourra être jointe au dossier de mise en compatibilité.

Le déplacement (en cours de réalisation) du centre d’oncologie et de radiologie sur l’avenue du 14 avril est l’opportunité pour la collectivité de développer un pôle complet d’activités médicales autour du traitement du cancer.

Afin de compléter l’offre de services du centre d’oncologie, il est proposé la réalisation d’un centre médical accueillant :

- un centre d’imagerie, en rez-de-chaussée, permettant la réalisation de tous les actes de dépistage et de suivi du cancer : deux salles d’échographies, une salle de radiographie, une salle de mammographie, une salle de scanner et une salle IRM ;
- Un laboratoire d’analyses médicales, également en rez-de-chaussée, permettant aux patients de réaliser leurs bilans biologiques complets avec remise rapide des résultats en vue de bénéficier de leurs traitements anti-cancéreux (suivi sanguin sous chimiothérapie, test prédictif de bonne tolérance à la chimiothérapie, dosage des marqueurs tumoraux) ;
- Des bureaux de consultations médicales et paramédicales en lien (cardiologues, endocrinologues, rhumatologues, stomatologues, oncologues, médecins spécialisés de la douleur...).

Il s’agit ici d’améliorer la prise en charge des patients et de répondre à un enjeu de santé publique.

La vocation même du centre médical milite pour une implantation au plus près du centre d’oncologie. Ainsi, il vient se positionner sur la parcelle limitrophe directement à l’ouest de celui-ci, le long de l’avenue du 14 avril 1814 à Bayonne, en face de la résidence Breuer sur des terrains appartenant à la CAPB, à proximité de plusieurs équipements publics installés récemment dans la zone (le lycée Etchepare, la chaufferie bois).

Le projet se positionnera sur un terrain d’environ 2700m², aujourd’hui constitué de taillis, arbustes et arbres non remarquables (zone rudérale) et quelques arbres d’intérêt (épicéas) qui seront préservés. La parcelle était autrefois occupée et artificialisée (maison -détruite au début des années 2012- et jardin d’agrément).

L'AVIS DU BUREAU DU SCOT

Pour les élus syndicaux, la puissance publique doit jouer un rôle décisif dans l'impulsion et la mise en œuvre de projets ambitieux, en poussant systématiquement les qualités sociales, écologiques et climatiques des projets qu'elle accompagne.

Le Bureau syndical après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité des voix exprimées (moins le pouvoir de Monsieur LACASSAGNE, élu de Bayonne) :

- ➔ **EMET UN AVIS FAVORABLE** sur le projet de mise en compatibilité du PLU de Bayonne.
- ➔ **INVITE LA COLLECTIVITE A RESTER PROPRIETAIRE DES TERRAINS** afin de maîtriser, sur le long terme, la vocation du site et ne laisser aucune prise aux risques de spéculation
- ➔ **PROPOSE** que l'aménagement du quartier fasse l'objet d'un projet d'ensemble pour faciliter un fonctionnement mutualisé et optimisé des infrastructures et assurer une cohérence de l'ensemble du secteur.

Le Président,



Marc BERARD